

Pétitions

jouir d'une paix mondiale et de permettre au Canada, à titre de pays pacifique, de jouer un rôle primordial dans le désarmement multilatéral en devenant une zone dénucléarisée, car il pourrait alors agir à titre de médiateur, de concert avec tous les autres pays qui voudraient participer à cette médiation, entre les pays dotés d'armes nucléaires.

Ce sont toutes les pétitions que je veux présenter pour le moment. Toutefois j'en ai d'autres que je présenterai dans les jours qui viennent. Je sais gré à la Chambre d'avoir eu l'obligeance de me permettre de présenter ces pétitions cet après-midi. Elles traduisent les très vives inquiétudes de ceux qui les ont signées. Que ce soit au sujet du désarmement, du tarif-marchandises statutaire, de la pornographie ou d'une autre question, il importe que les Canadiens soient autorisés à s'exprimer au Parlement en présentant des pétitions par l'intermédiaire des députés qu'ils veulent bien désigner.

M. WADDELL—L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE AU CANADA

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, je n'ai que deux pétitions à présenter à l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée. La première est signée par des habitants du village de Viscount, en Saskatchewan, et d'Ottawa, en Ontario, qui souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun. Les soussignés déclarent humblement que si les Américains souhaitent faire l'essai des missiles de croisière, ils n'ont qu'à le faire dans leur propre pays, et non pas chez nous. Ils exhortent le gouvernement à refuser qu'on mette ces missiles à l'essai au Canada. Vos pétitionnaires déclarent humblement qu'ils ne cesseront de prier. La pétition porte une vingtaine de signatures de personnes établies dans les localités que j'ai nommées. Je voudrais donc signer et déposer la pétition.

M. WADDELL—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, la deuxième pétition vient de High River, localité bien connue en Alberta.

Une voix: Une fort belle ville.

M. Waddell: En effet, une fort belle ville, comme le dit si bien mon collègue. L'ancien chef de son parti est originaire de cet endroit; j'espère qu'il lui a accordé son appui. Cette pétition est donc signée par des habitants de High River, en Alberta, et d'Ottawa, en Ontario. Elle s'adresse à l'honorable Chambre des communes en Parlement assemblée. Les soussignés souhaitent se prévaloir de leur droit pour déclarer humblement que la suppression du tarif du Nid-de-Corbeau quintuplera le tarif-marchandises par rapport au tarif actuel et l'augmentera d'autant plus d'ici à 1990, que ces augmentations surviennent à un moment où les revenus des céréaliers sont au niveau de 1974, et que, d'après les calculs effectués, ce nouveau tarif de 5.1 fois supérieur au tarif actuel du Nid-de-Corbeau coûtera à la localité de High River \$732,500 pour le transport céréalier, laquelle somme aurait pu être réinvestie dans la localité, si l'on se fonde sur les recettes de la campagne agricole 1980-1981. La pétition porte la signature de 19 personnes de High River et de trois autres d'Ottawa, qui ne cesseront de prier pour que la Chambre donne suite à leur requête. Je voudrais signer cette pétition et la déposer.

M. HEAP—L'ESSAI DES MISSILES DE CROISIÈRE AU CANADA

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter la pétition des soussignés, habitants de la ville de Toronto, dans la province de l'Ontario. Ils se prévalent maintenant de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les pétitionnaires déclarent humblement que le premier ministre (M. Trudeau) avait présenté aux Nations Unies en 1978 la stratégie de l'asphyxie des armes nucléaires, que la mise à l'essai du nouveau missile de croisière au Canada n'est pas conforme avec cette stratégie et que la Belgique et les Pays-Bas, deux des alliés du Canada au sein de l'OTAN, ont refusé que les missiles de croisière soient déployés sur leur territoire.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de demander au premier ministre de refuser de permettre la mise à l'essai de cette nouvelle génération d'armes sur le sol canadien. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. J'ai maintenant signé cette pétition au verso et je la présente pour qu'elle soit déposée.

M. HEAP—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai aussi une pétition signée par 59 ou 60 habitants de diverses régions de l'Ontario. A l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, les soussignés, habitants de la province de l'Ontario, qui se prévalent maintenant de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède, déclarent humblement qu'ils ont soigneusement étudié le plan de rechange présenté par le NPD, que le tarif du Nid-de-Corbeau doit être maintenu et que tous les chemins de fer du Canada doivent être améliorés et exploités de façon à constituer un réseau moderne et efficace de transport.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'adopter les dispositions du programme de rechange du Nouveau parti démocratique afin que le tarif-marchandises du Pas du Nid-de-Corbeau soit maintenu. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. J'ai maintenant signé cette pétition au verso et je suis prêt à la faire déposer.

• (1250)

M. HEAP—ON DEMANDE UN MEILLEUR SERVICE FERROVIAIRE DANS LE NORD-OUEST DE L'ONTARIO

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai une pétition signée par des citoyens de diverses régions de l'Ontario, surtout du nord, adressée à l'honorable Chambre des communes du Canada en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réunie un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que les habitants du nord-ouest de l'Ontario doivent parfois attendre, dans des abris non chauffés, des trains peu fréquents qui l'hiver ont jusqu'à 4 heures de retard.